

LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS



PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Energies Services

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou
Maire de Pau
Président de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Travaux rues Jean Jové et Chanoine Laborde

Du lundi 3 janvier au vendredi 5 février, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concernera les rues Jean Jové et Chanoine Laborde.

Les travaux se dérouleront en 3 phases :

- **Du 3 au 14 janvier : rue Jean Jové entre les rues d'Alsace et Chanoine Laborde ;**
- **Du 17 au 25 janvier : rue Chanoine Laborde en direction de la résidence *Bérénice* ;**
- **Du 26 janvier au 05 février : rue Chanoine Laborde en direction du boulevard d'Alsace Lorraine.**

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

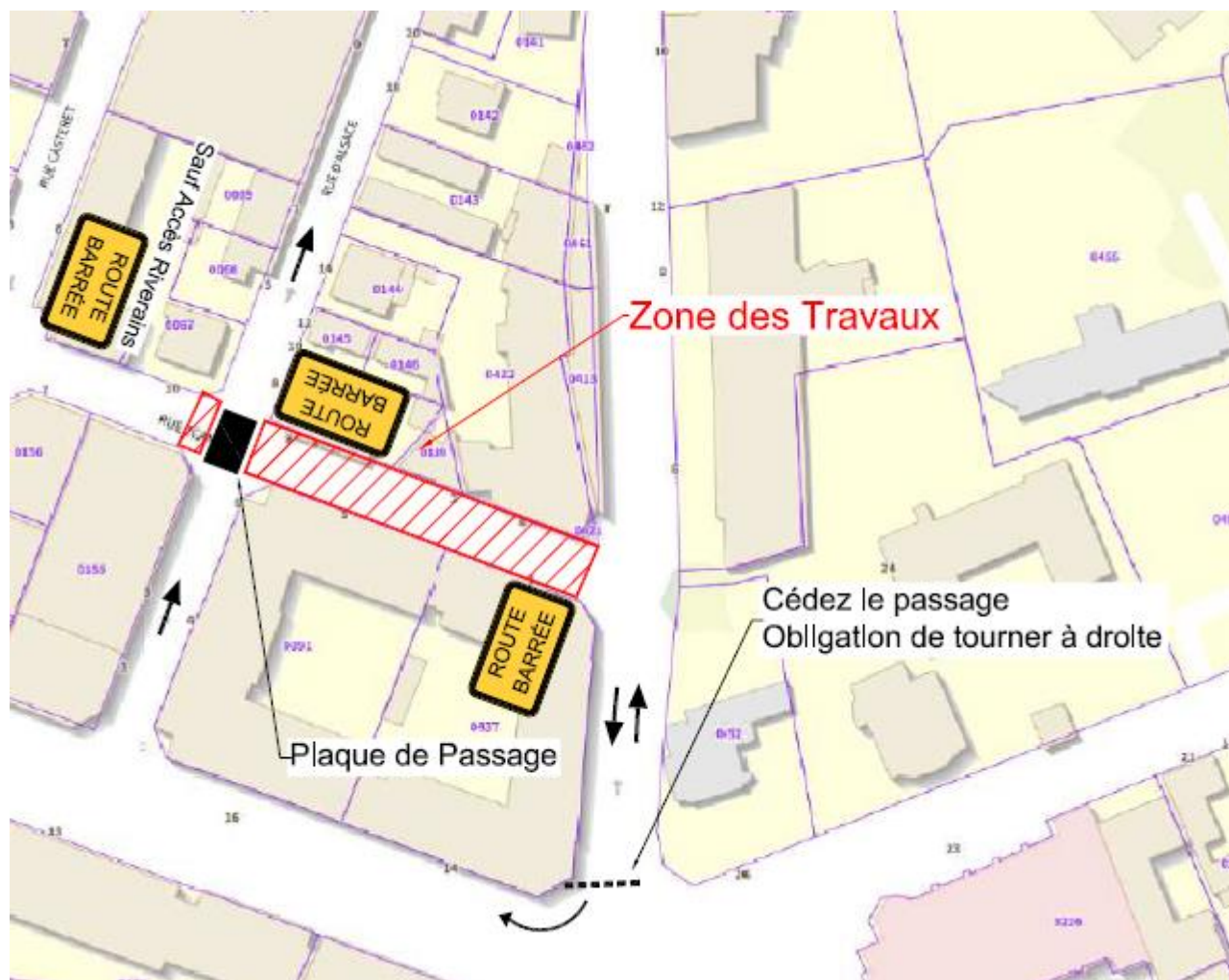
Les informations seront actualisées in situ et sur le site

<https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Du 3 au 14 janvier : rue Jean Jové entre les rues d'Alsace et Chanoine Laborde



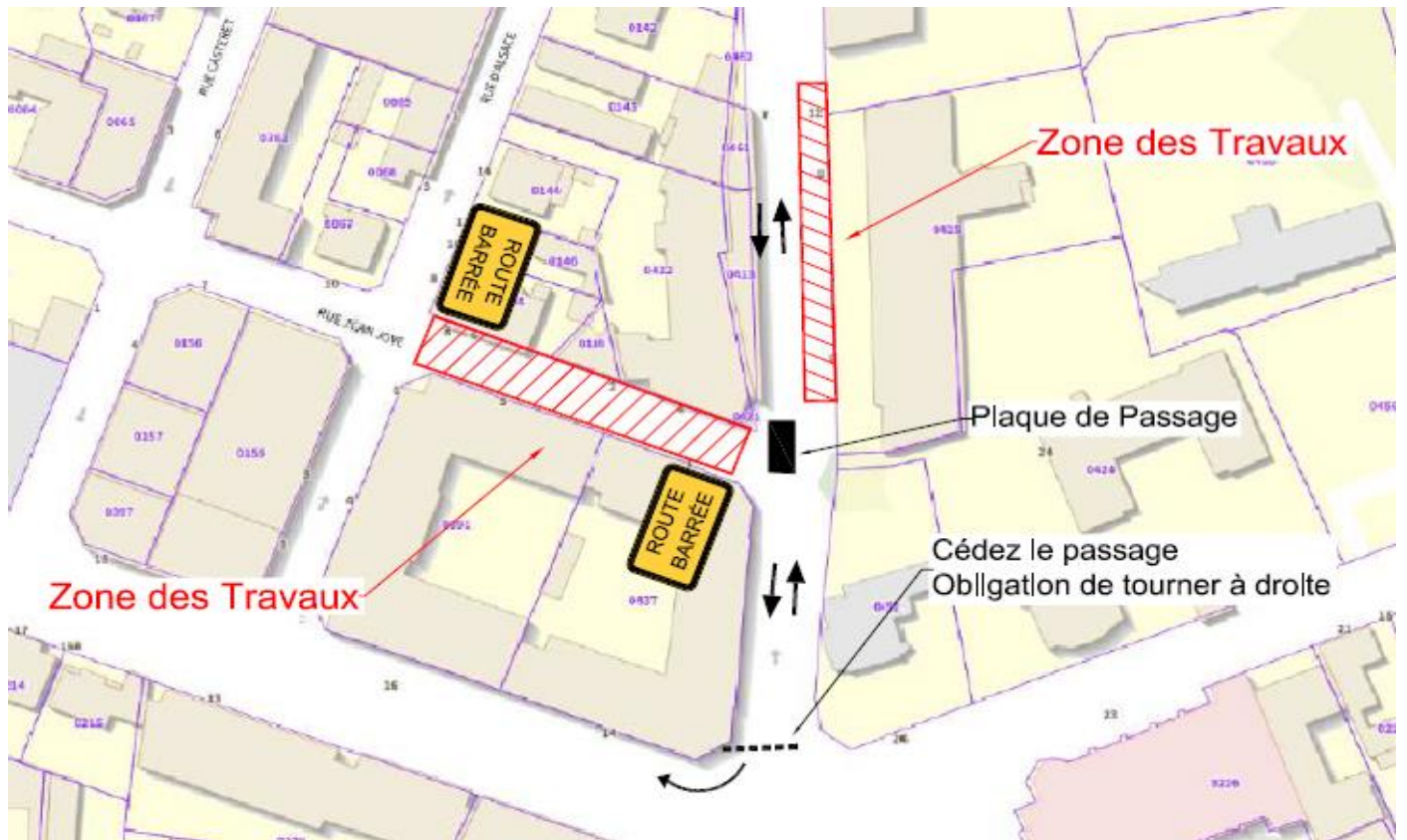
Le **stationnement** et la **circulation** des véhicules seront interdits **rue Jean Jové**, excepté pour les riverains, dans sa partie comprise entre les rues Casteret et d'Alsace, suivant la signalisation mise en place sur les lieux sauf pour les entreprises chargées des travaux.

Le **stationnement** sera également interdit **rue Chanoine Laborde**, entre la rue J. Jové et le boulevard d'Alsace Lorraine, avec double sens de circulation sur cette portion.

Concernant la collecte des déchets : nous vous remercions de mettre vos bacs en dehors de la zone de la tranchée, afin qu'ils soient collectés :

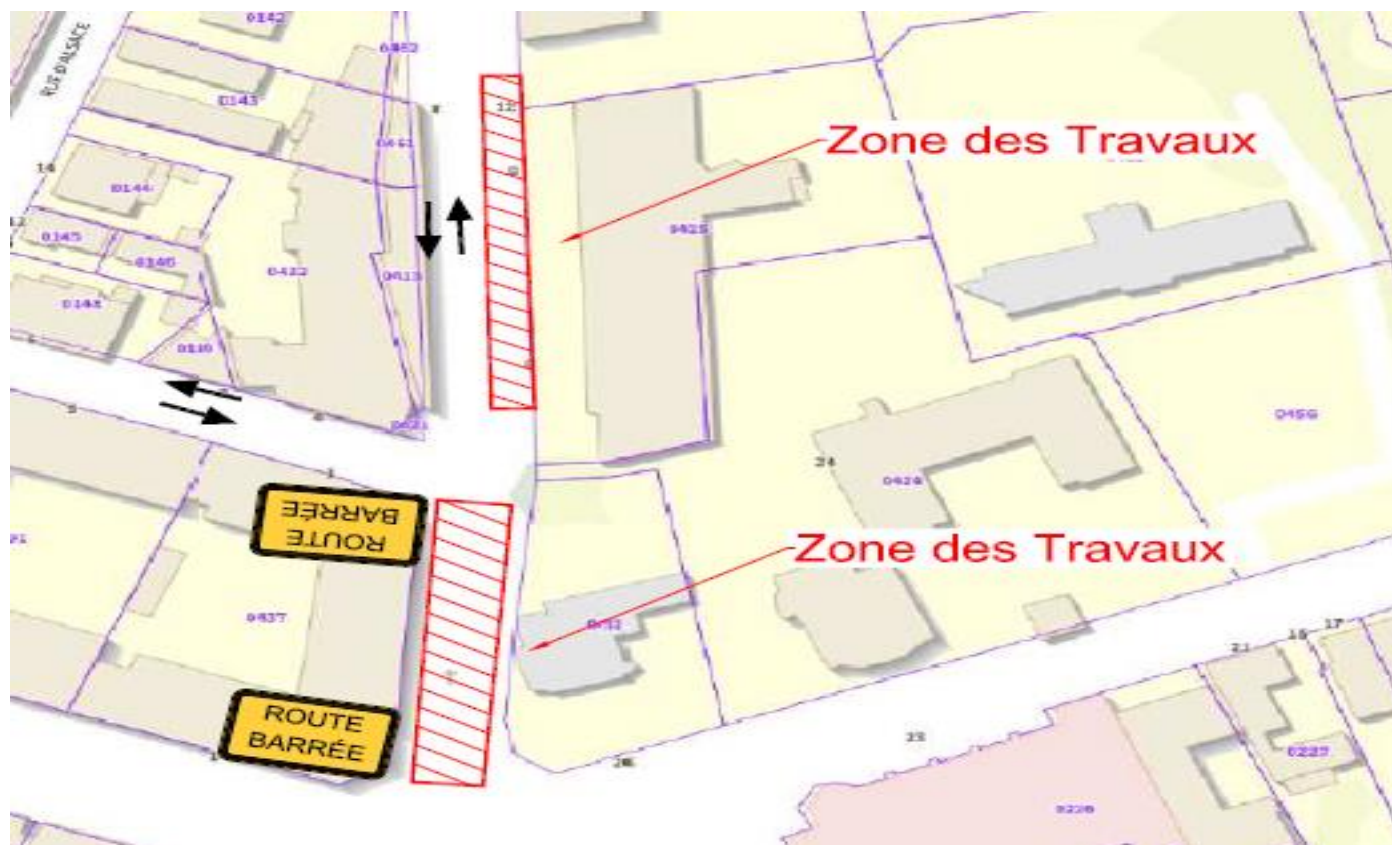
- Soit à **L'angle des rues Jean Jové et d'Alsace**,
- Soit à **l'intersection des rues Jean Jové et Chanoine Laborde**.

Du 17 au 25 janvier : rue Chanoine Laborde en direction de la résidence *Bérénice*



Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits rue Jean Jové et la circulation sera maintenue en double sens, rue Chanoine Laborde.

Du 26 janvier au 05 février : rue Chanoine Laborde en direction du boulevard d'Alsace Lorraine



La circulation sera rétablie rue Jean Jové et interdite, entre l'intersection Jean Jové/Chanoine Laborde et le boulevard d'Alsace Lorraine.

Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .